



AVIS PUBLIC

Est donné par le soussigné, François Pelletier, directeur général adjoint :

DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 382

1. **Que** le Conseil de la Municipalité de Saint-Pacôme a déposé un projet de règlement décrétant une dépense et un emprunt de 1 565 355 \$ pour le remplacement du réseau d'aqueduc des Petites Côtes.
2. **Que** ce projet de règlement a été déposé à la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 8^e jour du mois d'avril 2024.
3. **Que** toute personne intéressée peut prendre connaissance du projet de règlement numéro 382 au bureau de la municipalité de Saint-Pacôme, situé au 7, rue Caron à Saint-Pacôme, durant les heures régulières d'ouverture.

DONNÉ À SAINT-PACÔME, CE 10^e JOUR DU MOIS D'AVRIL 2024.

François Pelletier
Directeur général adjoint

CERTIFICAT DE PUBLICATION Dépôt du projet du règlement 382

Je, soussigné, François Pelletier, directeur général adjoint de la Municipalité de Saint-Pacôme certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis/**Dépôt du projet de règlement 382** en affichant trois (3) copies aux endroits désignés par le Conseil entre 13 h et 16 h 30 de l'après-midi, le 10^e jour d'avril 2024.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 10^e jour du mois d'avril 2024.

François Pelletier
Directeur général adjoint